

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 15 juillet DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est rassemblé en séance au Centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Monsieur Benoît BALUT, Administrateur,
Conseiller municipal délégué à la
participation citoyenne et au grand âge,

Étaient présents : MM., Olivier LAGARDE, Christophe THIESSÉ, Jean-Luc VIDAL,
Mmes Inci ALTUNTAS, Safia BEHILIL RAMDANE, Louisa BELAGGOUNE, Sylvie
CARDONA-GIL, Deborah HENRY, Stéphanie LOUCHEL,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Philippe BOUCAT, Raoul JOUET
Mmes Rachida DORDAIN, Jeanne POUHÉ, Lydie ROUSSEAU, Deniz YERLIKAYA,

Absents non excusés :

Avai(en)t donné pouvoir : M. Philippe BOUCAT à Mme Safia BEHILIL RAMDANE.

M. Christophe THIESSÉ
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE
15 juillet 2026

DATE DE CONVOCATION
7 juillet 2026

DATE D'AFFICHAGE
17 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	16
PRÉSENTS	10
PROCURATION(S)	1
VOTANTS	11

Le Président certifie que la présente
délibération a été télétransmise à la
Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de
la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Président

Délibération n° 8

CITÉ ÉDUCATIVE : RÉPARTITION DES CRÉDITS 2026 – 1^{ère} PHASE

La commune de Val-de-Reuil labellisée « Cité éducative » jusqu'au 31 décembre 2027 poursuit sa dynamique innovante en matière éducative lancée depuis la fondation de la collectivité comme Ville Nouvelle. Pour rappel, la cité éducative vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans avant, pendant et après le cadre scolaire. Elle consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En ce sens, la cité éducative repose sur 3 axes qui sont :

- Conforter le rôle de l'école,
- Travailler la continuité pédagogique,
- Ouvrir le champ des possibles.

Pour l'année 2026, **une subvention de 133 010€** est proposée pour être répartie sur ses crédits comme suit en cohérence avec les demandes des porteurs de projet :

Subventions au CCAS de Val-de-Reuil :

1 – Amorce - Service Réussite Educative

Amorce est un dispositif qui a pour objectif d'aider les lycéens à acquérir des méthodes de travail. Il leur permet de renforcer leur confiance en eux et leur bien-être. Amorce est également un moyen pour accompagner les lycéens et leurs familles dans leurs choix d'orientation.

Subvention : 5 600 €

2 – Roli-porteur

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de rapprochement intergénérationnelle. Le but est de favoriser les interactions entre un public jeune et un public âgé. L'approche repose sur l'utilisation intelligente et créative des outils numériques comme un moyen puissant de transmission, de création et de socialisation

Subvention : 1 800€

3 – Famille Val'Heureuses - Service Réussite Éducative

L'objectif de ce projet est de mettre en place des ateliers afin d'améliorer le soutien éducatif des familles. Des animations collectives offrent la possibilité de lutter contre leur isolement social.

Subvention : 2800 €

4 – Séjour adapté

Le séjour adapté permet la mise en place d'un séjour de vacances destiné aux familles avec enfants en situation de handicap. Il constitue un levier essentiel d'égalité des droits, de soutien à la parentalité et d'inclusion. Il est un moment de répit pour les familles.

Subvention : 5 000€

Tableau récapitulatif des subventions 2026 au CCAS de Val-de-Reuil :

Subventions CCAS		
Service Réussité éducative	Amorce	5 600,00 €
Service Réussité éducative	Roli-porter	1 800,00 €
Service Réussité éducative	Famille Val'Heureuses	2 800,00 €
Service Action sociale, Santé, Handicap	Séjour adapté	5 000,00 €
Total		15 200,00 €

Subventions à la ville de Val-de-Reuil :

5-Jardins d'été – SMPT

La Commune de Val-de-Reuil met en œuvre depuis 5 ans des programmes d'animation de proximité pendant la période estivale. Ce dispositif d'animation de la vie sociale, culturelle, sportive mais aussi ludique s'adresse aux familles rolivaloises qui n'auront pas l'opportunité de partir en vacances.

Les évaluations montrent que ces interventions publiques contribuent au déroulement d'un été serein, au climat social apaisé. A travers des enjeux de continuité éducative et culturelle, il s'agira de proposer des animations ludiques, culturelles et populaires qui évoqueront l'idée d'un ailleurs et contribueront au développement de l'imaginaire et de la rêverie.

Derrière cette dynamique, c'est l'ensemble des acteurs locaux, services municipaux (enfance, jeunesse, familles, sports, médiathèque, pôle numérique, environnement), acteurs associatifs (LS4J, Anymania, ACCRI, le RERS...) et prestataires extérieurs qui œuvreront au développement éducatif culturel et social de la Commune.

Subvention : 30 000€

6 – Séjour d'été éducatifs et ludiques – Service Enfance

3 Séjours de 20 enfants sont organisés par tranche d'âge. Les objectifs des séjours sont :

- Améliorer la mobilité des enfants au-delà de leur quartier
- Renforcer les compétences scolaires
- Développer l'autonomie et la confiance en soi
- Créer des liens sociaux et interculturels entre les jeunes participants
- Impliquer les parents dans le suivi éducatif et renforcer les liens familiaux

Subvention : 6 000€

7 – Potageons-nous – Service Enfance

Les objectifs du projet sont de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et au développement durable à partir d'un atelier de jardinage.

Subvention : 3 000€

8 – Sport et santé pour les enfants - Service Enfance

Cette action permet aux enfants de découvrir et de pratiquer une activité sportive régulièrement. Elle favorise l'intégration sociale des enfants et offre la possibilité de lutter contre la sédentarité et l'obésité.

Subvention : 2 100 €

9 – Tous citoyens ! – Service Enfance

Ce projet a pour objectif de promouvoir le droit des enfants, de leur rappeler leurs droits à l'éducation, la formation et à la santé. Ils sont sensibilisés aux devoirs qui leur sont associés.

Subvention : 5 000€

10 – Culture pour tous – Service Enfance

L'action a pour objectif de favoriser la découverte de la danse contemporaine. Elle permet aux enfants de développer la maîtrise de leur corps et de l'espace. Elle offre également la possibilité de travailler la notion de collectif chez l'enfant. En partenariat avec le conservatoire.

Subvention : 2 600€

11 – Festival Manga -Service Culture

Ce projet vise à offrir une ouverture à la culture pour un public de tout horizon et de tout âge. Il favorise l'accès à la lecture et au dessin et développe les liens intergénérationnels, le partage, les échanges, la convivialité.

Subvention : 17 240€

12 – Prévention Routière – SMPT

L'objectif de ce projet est de sensibiliser les jeunes ainsi que les parents à la sécurité routière. Les 2 journées seront organisées en quatre pôles à destination d'un public (Ecole primaire, Collège, lycée/parents)

Subvention : 8 000€

13 - Communication – SMPT

Ce budget a pour vocation de favoriser la communication avec les partenaires de la cité éducative et rendre visible ses actions.

Subvention : 6 000€

14 – Eveil, exploration et transition - Service Petite Enfance

Le projet a pour objectif de créer chez les enfants une base commune d'éveil et de découverte, de renforcer la confiance en soi. Il facilite la transition vers l'école. Il renforce la coopération entre les professionnels de la petite enfance et les parents.

Subvention : 1 270 €

15 – Conseil Municipal des Jeunes – Service Réussite Educative

Le CMJ permet aux jeunes élus de donner leur avis sur le fonctionnement de la Cité. Il porte des projets en direction de l'ensemble des citoyens. Les élus deviennent des citoyens responsables et conscients de leurs droits et devoirs.

Subvention : 4 000€

16- Graines d'explorateurs – Service Petite Enfance

Cette action vise à favoriser l'éveil des sens et la motricité chez l'enfant en utilisant le milieu naturel comme support. C'est également un moment d'apaisement, de bien-être émotionnel.

Subvention : 7 600 €

17 - Poste de coordinateur –

Le coordonnateur de la cité éducative est directement rattaché à la responsable du service missions prospectives et transversales. Il travaille étroitement avec les partenaires de la Cité éducative au sein de la cellule de coordination de la cité éducative.

Il est l'animateur de proximité du dispositif. Il assiste les chefs de projets opérationnels dans l'animation quotidienne du dispositif, il participe à l'administration et au suivi budgétaire de la cité éducative, il accompagne les porteurs de projets, assure la coordination de projets ciblés et réalise l'évaluation de la cité éducative.

Subvention : 25 000€

Tableau récapitulatif des subventions Cité éducative 2026 à la ville de Val-de-Reuil :

Subventions ville Val-de-Reuil		
Ville	Jardins d'été	30 000,00 €
Ville	Séjours d'été éducatifs et ludiques	6 000,00 €
Ville	Potageons-nous	3 000,00 €
Ville	Sports et santé pour les enfants	2 100,00 €
Ville	Tous citoyens	5 000,00 €
Ville	Culture pour tous	2 600,00 €
Ville	Festival Manga	17 240,00 €
Ville	Prévention Routière	8 000,00 €
Ville	Communication	6 000,00 €
Ville	Eveil, exploration et transition	1 270,00 €
Ville	CMJ	4 000,00 €
Ville	Graines d'explorateurs	7 600,00 €
Ville	Ingénierie	25 000,00 €
Total		117 810,00 €

Sur la base de ces éléments, il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER** M. le Président à verser les subventions aux établissements publics ci-dessus désignés.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **AUTORISE à l'unanimité** M. le Président à verser les subventions aux établissements publics ci-dessus désignés.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'État.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Marc-Antoine JAMET